



Differents frais de notaire

Par jennie62, le 12/12/2012 à 18:50

Bonjour,

j'aimerais avoir confirmation ou non de montants de frais de notaire.

Certains me paraissent plus important que prévu, merci de confirmer ou non les montants.

Pour expliquer la situation:

Mes parents avaient fait une donation entre epoux de leur vivant et une convention de succession faite avec la banque.

Etant agés, ils ont été placés en maison de retraite, maison mise en vente.

un compromis de vente a été signé début juillet 2012 (De leurs vivants)

Mon pere est decedé mi juillet

moi (fils) et ma soeur somme du coup devenus héritiers

Un certificat de notoriété a été fait pour solder les comptes de mon père. (restait 1000 euros sur un livret !!!)

la vente et la succession chez le notaire a été faite en septembre.

la maison a été vendue xxxxx euros

le notaire réclame en passif:

125 euros pour la donation entre epoux (je croyais que c'était gratuit)

300 euros pour l'acte de notoriété (il paraît que le montant est réglementé, environ 75 euros ???)

Attestation de propriété 1350 euros (pouvez vous me dire comment cela est calculé, par rapport au prix de vente de la maison, formule?)

Provision sur déclaration de succession 1400 euros (idem comment cela est calculé, par rapport au prix de vente de la maison, formule?)

Personne n'a rien validé en retour pour l'instant

Pour le reste (revenant part enfant et parent restant, je n'ai pas de pb) 5/8 en pleine propriété et 3/8 en usufruit pour ma mère

3/16 en nue propriété pour moi et ma soeur

merci pour votre retour